



Service de presse
☎ : 01 48 18 84 70
Fax : 01 48 57 15 20

Déclaration de la Cgt

Pour augmenter le taux d'emploi et réduire la pauvreté, il faut plus qu'un revenu de solidarité active

Le Président de la République a annoncé la généralisation du RSA. Les revenus du patrimoine et de placement seraient prélevés à hauteur de 1,1%.

La CGT partage les principes fondateurs du RSA : chacune, chacun doit pouvoir vivre dignement de son travail, chaque heure de travail doit être rémunératrice, réduire le nombre de travailleurs pauvres et lutter contre la précarité et l'exclusion

La CGT considère que cette mesure ne sera pas la grande avancée sociale promise par ce gouvernement. Pour avoir des droits il faudra les mériter !

Le RSA viserait à « récompenser » uniquement celles et ceux qui reprendront une activité rémunérée. « *L'obligation de rechercher un emploi* » se substitue à « *l'incitation financière à reprendre un travail* ». C'est la logique du seul mérite.

Aucune mesure pour la jeunesse, pour les moins de 25 ans ! Aucune mesure n'est prévue pour les millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et pour qui les conditions du retour à l'emploi ne seront pas réunies. !

L'autre critique majeure de ce projet gouvernemental, réside dans l'effet d'aubaine pour une partie du patronat, d'accentuer une politique de trappe à bas salaire et de précarisation de l'emploi

Quand au financement de cette « politique de solidarité » elle va peser essentiellement sur l'assurance vie, souscrite par 12 millions de français.

Ainsi, la mesure choc du gouvernement se résume encore et toujours par des sacrifices supplémentaires pour le monde du travail qui est appelé à financer la lutte contre la pauvreté. A cela, rappelons que l'assise du financement des minima sociaux fondé essentiellement sur la solidarité nationale est remise en cause et déporté sur la fiscalité locale.

C'est bien la France de ceux qui se lèvent tôt, le monde du travail, les retraités qui vont soutenir par leur épargne la France de la précarité et de l'exclusion.

Derrière l'affichage, il y a bien de la démagogie.

Car, simultanément à cette annonce, le Ministre du Budget fait un geste en direction des entreprises pour réduire leurs impôts tandis que le Ministre de la Santé présente un décret visant la suppression de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire, pour les personnes défavorisées n'ayant pas de médecin traitant.

Pendant ce temps les plus riches sont épargnés et continuent de profiter des exonérations et déductions fiscales et du paquet fiscal de 15 milliards de l'été dernier.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion appelle une politique qui cesse de favoriser les plus riches, qui cesse d'accroître les exonérations de cotisations sociales inefficaces pour l'emploi, le développement économique, les salaires et la protection sociale.

Montreuil, le 29 août 2008